

Baccalauréat Professionnel – Épreuve Ponctuelle
Sous épreuve de Prévention Santé Environnement
FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION – SESSION 2023

GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Numéro du candidat :	C2 : Mettre en œuvre une méthode d'analyse dans une situation donnée.
Correcteur(s) :	C3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec la démarche de prévention.
	C4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.
	C5 : Argumenter un choix.
	C6 : Communiquer à l'écrit avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté.

		Compétences évaluées																				
		C2				C3				C4				C5				C6				
Questions		NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	NT	I	A	M	
		PARTIE 1	1.1																			
1.2																						
1.3																						
1.4																						
1.5																						
1.6																						
1.7																						
1.8																						
1.9																						
1.10																						
1.11																						
1.12																						
1.13																						
1.14																						
1.15																						
1.16																						
1.17																						
1.18																						
PARTIE 2	2.1																					
	2.2																					
	2.3																					
	2.4																					
	2.5																					
	2.6																					
	2.7																					
	2.8																					
	2.9																					
	2.10																					
	2.11																					
	2.12																					
		/5				/5				/3				/4				/3				
		/20																				
COMMENTAIRES																						